

Lettre d'intention relative à la rédaction d'un projet de Texte OHADA sur le droit des obligations

1. Objectif

A la demande du Secrétaire permanent de l'OHADA, l'objectif est de livrer un projet de texte sur le droit des obligations dans le cadre du droit OHADA.

Cette étude se déroulera en deux temps :

- 1- faire une analyse synthétique et une critique constructive de la proposition d'avant projet faite par Unidroit en la personne du Professeur Fontaine,
- 2- livrer un avant-projet reflétant les spécificités de la culture juridique et judiciaire de l'espace OHADA.

2. Constitution de l'équipe

Les experts désignés sont :

- Pr. Joseph ISSA-SAYEGH : Professeur à Nice et Abidjan (Côte d'Ivoire),
- Pr. Paul Gérard POUGOUE : Professeur à Yaoundé (Cameroun),
- Pr. Michel Filiga SAWADOGO: Professeur à Ouagadougou (Burkina Faso).

Ces trois experts sont solidairement responsables de la réalisation de l'étude.

3. Rôle de la Fondation pour le Droit continental

La Fondation établit ainsi un partenariat durable avec l'OHADA et inscrit cette étude dans son programme 2008. A ce titre, l'équipe des experts désignés pourra bénéficier des ressources scientifiques du conseil scientifique, présidé par le professeur Grimaldi - réseau d'experts, compétences - et logistiques de la Fondation. Les réunions de travail, notamment celles se tenant à Paris, pourront se dérouler dans les locaux de la Fondation et se voir adjoindre une représentation du conseil scientifique, spécialiste du droit de l'OHADA.

4. Dispositions diverses

Le planning de réalisation et les dispositions financières seront dûment insérés dans la convention que les signataires s'engagent à souscrire.

Fait à Cotonou, en 5 exemplaires, le 4 avril 2008

Pour les experts,
Pr. Paul Gérard POUGOUE



Fondation pour le droit continental
Nicole Souletie

